

CB/CZ 047/17
Bruxelles, le 16 novembre 2017

Monsieur Bernard GILLIOT
Président
FEB
Rue Ravenstein 4
1000 BRUXELLES

■ **Concerne : Actions de sensibilisation du 21 novembre au 20 décembre 2017**

Cher Monsieur,

Dans le cadre du front commun syndical, nous mènerons des actions de sensibilisation sur le thème de la fiscalité dans différentes villes du pays du 21 novembre au 20 décembre 2017 (manifestations, rassemblements, distributions de tracts, assemblées du personnel, arrêts de travail,...).

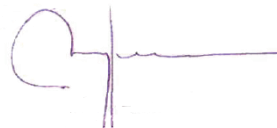
Dans certaines entreprises, ces actions pourront occasionner l'absence de travailleurs, militants ou affiliés y participant. La période du 21 novembre au 20 décembre sera donc une période d'actions interprofessionnelles pour laquelle les indemnités seront versées aux travailleurs qui en raison de leur participation à ces actions, subiraient une perte de salaire.

Nos centrales professionnelles prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Rudy DE LEEUW,
Président FGTB



Marc LEEMANS,
Président CSC